



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Collège Jacques Prévert
Verson

Direction

Affaire suivie par :
JEAN-BAPTISTE PATYN
Adjoint gestionnaire

Verson, le 06/09/2024

A

Sous couvert de
VALERIE GOUDE
Principale

Mesdames et Messieurs les parents d'élèves

Collège Jacques Prévert
9, rue du loup pendu
14790 Verson
Tél 02.31.26.87.15
Mél int.0140087u@ac-normandie.fr

Objet : Demande de bourses de collège année scolaire 2024-2025

Les bourses de collège ont pour but de vous aider à faire face à vos dépenses scolaires. Elles sont obtenues en fonction du revenu fiscal de référence du ménage de l'avis d'impôt 2024 (impôt sur les revenus de l'année 2023) ou de non-imposition. Si ce revenu est inférieur ou égal au plafond de référence (cf. barème), vous pouvez bénéficier d'une bourse pour l'année 2024 – 2025. Il s'agit d'un dossier unique, valable pour les bourses nationales et les bourses départementales. La campagne de bourses est ouverte jusqu'au **jeudi 17 octobre 2024**. Si vous n'avez pas consenti à l'étude automatique du droit à bourse au moment de l'inscription ou de la réinscription de votre enfant, vous pouvez effectuer votre demande de bourse selon les modalités suivantes :

1) Demande en ligne (se référer au prospectus d'information joint)

Vous pouvez déposer votre demande de bourse en ligne en passant par le portail scolarité services (<https://teleservices.education.gouv.fr/>). Pour y accéder, deux possibilités s'offrent à vous :

- Se connecter avec votre **compte EduConnect**
- Se connecter avec **FranceConnect** : le bouton qui permet d'accéder aux services en ligne de l'Éducation nationale (et d'autres services publics).

Vous devrez vous munir des identifiants fiscaux indiqués sur votre avis d'imposition (et celui de votre concubin le cas échéant). Afin de vous aider dans vos démarches, vous pouvez consulter le site du ministère de l'Éducation Nationale, sur lequel vous trouverez notamment un simulateur de bourse : <https://www.education.gouv.fr/les-bourses-de-college-et-de-lycee-326728>

2) Demande en version papier

Vous pouvez également effectuer une demande en version papier en retirant le dossier auprès du service intendance ou en le téléchargeant sur le site du collège, du ministère de l'Éducation Nationale et de l'académie de Normandie. Dans ce cas, il devra être remis à ce même service accompagné des pièces justificatives demandées (avis d'impôt, RIB).

Quelle que soit la modalité choisie, le service intendance est à votre disposition pour toute information complémentaire.

La Principale,
Valérie GOUDE

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE

**BAREME DES BOURSES NATIONALES DE COLLÈGE
Année Scolaire 2024-2025**

Barème d'attribution des bourses de collège 2024-2025
Année de référence des revenus : 2023

**Plafonds de ressources du foyer à ne pas dépasser
Revenu fiscal de référence de l'avis d'imposition 2024 sur les
revenus de 2023**

Nombre d'enfants à charge	Echelon 1	Echelon 2	Echelon 3
1	17 927	9 691	3 419
2	22 064	11 928	4 208
3	26 201	14 164	4 997
4	30 338	16 401	5 786
5	34 476	18 637	6 576
6	38 613	20 873	7 365
7	42 750	23 110	8 154
8 ou plus	46 886	25 346	8 943
Montant annuel de la bourse	114 €	315 €	495 €

Montant annuel de la prime d'internat (accordée aux élèves boursiers internes)	327 €	396 €	465 €
--	-------	-------	-------

ANNEXE 1
PLAFONDS DE RESSOURCES APPLICABLES POUR L'ATTRIBUTION
DES BOURSES DÉPARTEMENTALES
ET MONTANT DES BOURSES VERSÉES PAR LE DÉPARTEMENT DU CALVADOS
AU TITRE DE L'ANNÉE SCOLAIRE 2024-2025

1 POUR UN MONTANT ANNUEL DE BOURSE DÉPARTEMENTALE - ÉCHELON 1

NOMBRE D'ENFANTS À CHARGE (a)	PLAFOND ANNUEL (b)	MONTANT DE LA BOURSE DU DÉPARTEMENT DU CALVADOS		
		EXTERNES	DP (forfait >= 3 jours)	INTERNES
1 enfant	17 927 €	137 €	196 €	285 €
2 enfants	22 064 €			
3 enfants	26 201 €			
4 enfants	30 338 €			
5 enfants	34 476 €			
6 enfants	38 613 €			
7 enfants	42 750 €			
8 enfants ou plus	46 886 €			

2 POUR UN MONTANT ANNUEL DE BOURSE DÉPARTEMENTALE - ÉCHELON 2

NOMBRE D'ENFANTS À CHARGE (a)	PLAFOND ANNUEL (b)	MONTANT DE LA BOURSE DU DÉPARTEMENT DU CALVADOS		
		EXTERNES	DP (forfait >= 3 jours)	INTERNES
1 enfant	9 691 €	175 €	239 €	335 €
2 enfants	11 928 €			
3 enfants	14 164 €			
4 enfants	16 401 €			
5 enfants	18 637 €			
6 enfants	20 873 €			
7 enfants	23 110 €			
8 enfants ou plus	25 346 €			

3 POUR UN MONTANT ANNUEL DE BOURSE DÉPARTEMENTALE - ÉCHELON 3

NOMBRE D'ENFANTS À CHARGE (a)	PLAFOND ANNUEL (b)	MONTANT DE LA BOURSE DU DÉPARTEMENT DU CALVADOS		
		EXTERNES	DP (forfait >= 3 jours)	INTERNES
1 enfant	3 419 €	213 €	283 €	388 €
2 enfants	4 208 €			
3 enfants	4 997 €			
4 enfants	5 786 €			
5 enfants	6 576 €			
6 enfants	7 365 €			
7 enfants	8 154 €			
8 enfants ou plus	8 943 €			

(a) total du nombre d'enfants mineurs ou infirmes et majeurs célibataires figurant sur l'avis d'imposition 2024 sur les revenus de l'année 2023.
(b) revenu fiscal de référence figurant sur l'avis d'imposition 2024 sur les revenus 2023.